CHAPITRE X.

Tournois et joutes de la cour de Bourgogne.

Les ducs de Bourgogne rivalisèrent longtemps de luxe, de magnificence et de pouvoir avec les rois de France eux-mêmes. Mais c'est surtout sous Philippe-le-Bon, ce prince qui institua l'ordre fameux de la Toison-d'Or, et qui se fit constamment remarquer par ses goûts chevaleresques, que les joutes, les pas-d'armes, les tournois furent les plus nombreux et les plus brillants.

A l'époque de son mariage avec Jeanne de Portugal, et des fêtes qui en furent la suite, cinq chevaliers du roi de France vinrent à Arras, à la faveur des trèves, demander au duc de Bourgogne l'honneur de combattre en sa présence cinq chevaliers de son obéissance. Le célèbre Poton de Xaintrailles, et Théaulde de Valperga, chevalier lombard, qui combattait depuis longtemps sous l'étendard des lys, et qui s'était surtout fait remarquer pendant le siége d'Orléans, brillaient entre les chevaliers de France; leurs compagnons étaient Philibert d'Abrecy,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Guillaume de Ber, et l'Estendart de Neuilly. Le duc de Bourgogne accueillit leur demande; il leur désigna pour adversaires le chevalier Simon de Lalaing, si fameux dans les chroniques flamandes et bourguignonnes, le seigneur de Charny, Jean de Vaulde, Nicole de Menton et Philibert de Menton.

Il fut réglé que ces *armes* dureraient cinq jours, pendant lesquels un chevalier de France combattrait chaque jour un chevalier de Bourgogne, et romprait avec lui un nombre de lances déterminé. On ferma de palissades un grand espace ou parc, qu'on couvrit de sable; on établit au milieu de la lice une espèce de barrière, appelée *aisselles*, qui empêchait que les chevaux des combattants ne pussent s'entre-heurter, et les chevaliers se toucher autrement que du bout de la lance.

Le duc vint chaque jour assister, comme juge, à ces jeux belliqueux; il était placé sur un échafaud magnifique, « grandement accompagné » de sa chevalerie et en noble appareil. » Un homme d'armes, nommé Alard de Mouhi, présentait les lances aux chevaliers français avec une prestesse et une habileté qui lui méritèrent les plus grands éloges. Jean de Luxembourg s'était chargé du même soin pour les chevaliers bourguignons.

Simon de Lalaing et Theaulde de Valperga parurent les premiers dans la lice, et firent pen-

dant longtemps admirer tour à tour leur force et leur adresse. A la fin, le chevalier lombard reçut de son adversaire un choc si terrible, que lui et son cheval en furent renversés.

La chronique bourguignonne garde le silence sur les combats de Xaintrailles et de Guillaume de Ber, contre Jean de Vaulde et Nicole de Menton; elle donne par là sujet de soupçonner que l'issue n'en fut pas glorieuse pour les chevaliers de Bourgogne. Xaintrailles surtout était un rompeur de lances, auquel l'Europe pouvait opposer peu d'adversaires.

Le quatrième jour, le seigneur de Charny, au troisième coup de lance, porta la sienne dans la visière de Philibert d'Abrecy, la souleva, et lui plongea le fer dans le visage. On emporta le chevalier français baigné dans son sang, et « comme en péril de mort. »

Le cinquième jour, l'Estendart de Neuilly, après avoir combattu vaillamment pendant un temps considérable, et rompu plusieurs lances sur l'écu de Philibert de Menton, reçut également un coup de lance dans le visage, qui le força d'abandonner la lice à son adversaire. « Et » fut si très-grièvement blessé, qu'à grand peine » se pouvait tenir sur son cheval (1). »

Le malheur de ces deux chevaliers est d'autant plus difficile à concevoir, que, comme nous

(1) Monstrelet.

l'avons dit, il était défendu par la loi des tournois et des pas-d'armes, de frapper son adversaire ailleurs qu'entre les quatre membres. Comme il ne paraît pas que les Français se soient plaints à ce sujet, il faut supposer que les coups portés par les chevaliers bourguignons furent regardés comme des maladresses involontaires.

Le duc de Bourgogne, au reste, traita honorablement les chevaliers français, et leur fit même plusieurs présents lorsqu'ils s'éloignèrent de sa cour, laissant leurs compagnons blessés à Arras, où ils furent assez longtemps à guérir (1).

Le mariage de Jean de Châlons (en 1443), fils du prince d'Orange, fut un autre motif de fêtes pour les seigneurs Bourguignons. A cette occasion, le sire de Charni résolut de faire la plus belle joute qu'on eût vue depuis longtemps. Il envoya à ses frais des hérauts dans tous les royaumes de la chrétienté, pour y publier le défi suivant :

« En l'honneur de Notre-Seigneur et de sa glorieuse mère, de madame Sainte-Anne et de monseigneur Saint-Georges, je, Pierre de Beauffremont, seigneur de Charni, etc., etc., fais savoir à tous princes, barons, chevaliers et écuyers sans reproche, excepté ceux du royaume de France et pays alliés, que, pour honorer le très-noble métier et exercice des armes, ma volonté

(1) Monstrelet. — Lebrun des Charmettes, Histoire de Jeanne d'Arc.

est, avec les douze chevaliers ou écuyers gentilshommes à quatre quartiers, dont les noms suivent : Thibaut, sire de Rougemont, Guillaume de Beauffremont, sire de Scey, Guillaume de Vienne, sire de Mombes, Jean de Valengin, Guillaume de Champ-Divers, Antoine de Vauldrey, Jean de Chaumergis, Jacques de Chaltant, Aimé de Raveinstein, Jean de Rupes, Jean de Saint-Charon, de garder un pas d'armes sur le grand chemin de Dijon à Auxonne, auprès de l'arbre nommé Arbre de Charlemagne, dans la charmille de Marcenay.

» Deux écus, l'un noir, semé de larmes d'or, l'autre violet, semé de larmes noires, seront pendus à cet arbre. Ceux qui feront toucher le premier par les hérauts seront tenus de faire armes à cheval avec moi ou mes chevaliers.

» Celui qui sera porté par terre d'un coup de lance, donnera au vainqueur un diamant tel qu'il lui plaira.

» Ceux qui auront plus de plaisir à faire armes à pied, feront toucher l'écu violet.

» Celui qui en combattant ainsi, mettra la main ou les genoux en terre, sera tenu de donner à l'autre un rubis de telle valeur que bon lui semblera. S'il est jeté à terre de tout son corps, il sera prisonnier et paiera une rançon d'au moins cinquante écus.

» Tout chevalier ou écuyer qui passera à moins d'un quart de lieue de l'arbre de Charlemagne,

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

sera tenu de toucher un des écus, et donnera en gage son épée et ses éperons. »

Les conditions des armes étaient ensuite soigneusement réglées, afin que tout se passât loyalement.

Le pas d'armes devait durer quarante jours, à commencer du 12 juillet 1443; il se faisait avec la permission du duc de Bourgogne, qui avait donné pour juge le comte d'Étampes.

Cette joute fut honorée de la présence des ducs de Savoie et de Bourgogne, qui firent ensemble le voyage de Dijon pour y assister.

Un chevalier espagnol, fameux pour ces sortes d'entreprises, qui se nommait Pierre Vasco de Saavedra, et qui venait déjà de se faire grand honneur dans de pareils tournois à Cologne et en Angleterre, avait touché les deux écus, et devait être le premier à combattre.

La lice était magnifiquement parée, les tentes couvertes des bannières des chevaliers. Rien n'égalait la richesse des armures, des harnais, de l'habillement des pages. Les ducs de Bourgogne et de Savoie assistèrent à la joute du premier jour, entre le sire de Charni et dom Pierre de Saavedra qui combattirent à pied. Puis le duc Philippe alla reconduire son noble cousin jusqu'à Saint-Claude. Mais l'entreprise d'armes continua en son absence et après son retour. Tout s'y passa avec courage et courtoisie; tous les champions montrèrent tant de force et d'adresse, que mal-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

gré les beaux coups qu'ils se portaient, aucun ne fut vaincu. Il n'y eut d'autre accident qu'une blessure légère reçue par un seigneur piémontais, nommé le comte de Saint-Martin, en joutant contre le sire Guillaume de Vaudrey.

Les deux écus avaient déjà été suspendus à l'arbre de Charlemagne durant un mois, et le terme du pas d'armes n'était pas encore arrivé. Il y avait encore deux joutes à faire entre le comte de Saint-Martin et Guillaume de Vaudrey, entre don Diégo de Vallière et Jacques de Challant. Le duc les fit venir, leur dit qu'il allait partir pour la guerre avec ses chevaliers, que son armée était déjà entrée dans le Luxembourg, qu'il les priait de vouloir bien, en sa faveur, renoncer à leur défi, et que chacun s'était suffisamment honoré dans ces tournois. Il leur fit de beaux présents, et les traita avec tant de bonté qu'ils le remercièrent à genoux. Puis les tenants de la joute firent offrande à la sainte Vierge des deux écus de l'arbre de Charlemagne, et les suspendirent dans l'église de Notre-Dame de Dijon. (1).

Au mois de novembre 1445, la cour de Bourgogne se trouvait à Mons, étalant tout le faste et le luxe qui lui étaient ordinaires. On y vit arriver un écuyer nommé Galéotto Baltazin, chambellan du duc de Milan, qui s'en allait de pays en

(1) Lamarche. — M. de Barante, Histoire des ducs de Bourgogne.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

pays, cherchant les faits d'armes et la renommée. Il était beau, de grande taille, de contenance assurée, et avait avec lui une suite de trente chevaux environ. Le duc de Milan était allié du duc Philippe, et il avait défendu au seigneur Galéotto de provoquer personne dans les états de Bourgogne, sans avoir auparavant l'agrément du duc. Il comptait passer en Angleterre pour y chercher aventure, s'il ne trouvait point d'adversaires parmi les Bourguignons. Mais il ne pouvait en manquer. Le sire de Ternant entre autres désirait depuis longtemps une telle occasion. Il obtint la permission du duc pour faire une entreprise d'armes. Aussitôt il commença par porter au bras gauche, comme gage de son entreprise, la manchette d'une dame en belle dentelle, bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamants.

Toison-d'Or, le héraut, alla alors annoncer au seigneur Galéotto, que, s'il voulait se trouver à midi dans la grande salle chez le duc, il y verrait un chevalier qui faisait une entreprise. Il n'y manqua pas; mettant un genou en terre, il demanda d'abord la permission du duc; quand elle fut accordée, il s'avança avec une profonde révérence vers le sire de Ternant: « Noble che-
» valier, dit-il, en portant la main à son bras,
» je touche le gage de votre entreprise, et, au
» plaisir de Dieu, j'accomplirai ce que vous dé-

» sirez faire, soit à pied, soit à cheval. » Le sire de Ternant le remercia humblement; on convint des conditions de la joute; elles furent écrites et scellées. Le seigneur Galéotto demanda à retourner à Milan pour achever ses préparatifs, et l'affaire fut fixée au mois d'avril 1446, dans la ville d'Arras.

La lice fut préparée sur la grande place de cette ville; elle était carrée et fermée d'une double enceinte de fortes planches; les deux portes étaient en face l'une de l'autre, et la tente de chacun des combattants y était dressée. Celle de Ternant était en damas noir et bleu, avec l'écusson de ses armes; il avait fait broder à l'entour en grosses lettres : *Je souhaite avoir de mes désirs assouvissance, et jamais d'autre bien.* La tente du seigneur Galéotto n'était pas moins belle.

Une tribune richement tapissée avait été préparée pour le duc, sur le milieu d'un des côtés de la lice. Deux cents soldats de la ville d'Arras étaient rangés dans le passage laissé à l'entour de la lice, entre les deux enceintes de planches. Huit hommes d'armes, le bâton blanc à la main, se tenaient dans la lice pour séparer les combattants et exécuter les ordres du duc. Il arriva avec son fils, le comte de Charolais, le comte d'Étampes, ses neveux Adolphe de Clèves et le seigneur de Beaujeu, accompagné d'une foule de noblesse. Il descendit les gradins de sa tri-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

bune et vint s'asseoir devant la balustrade, tenant en main son bâton de juge.

Bientôt après, le sire de Ternant parut à cheval et tout armé, mais la visière levée, laissant voir son visage fier et brun, et sa barbe noire. Le comte de Saint-Pol et le seigneur de Beaujeu étaient venus lui servir d'écuyers. On remarqua, non sans quelque blâme, que, contre la coutume de tout dévot chevalier, il ne portait point à son col une banderolle de dévotion. Il descendit de cheval, s'approcha de la tribune du duc, et lui exposa son *emprise*, puis se retira en sa tente. Le seigneur Galéotto entra ensuite dans la lice, sauta légèrement de son cheval, tout armé qu'il était, se présenta à son tour devant le duc, avec le comte d'Étampes qui lui servait d'écuyer, puis alla dans sa tente.

Pour lors, le sire d'Humières, lieutenant du maréchal de Bourgogne, et remplissant son office en son absence, parut à la tête des rois d'armes et des hérauts. Les publications et les défenses de rien faire qui pût porter trouble ou dommage aux combattants, furent criées comme à la coutume; puis il alla à la tente du sire de Ternant lui demander les armes que selon les conditions, il devait fournir. Le seigneur Galéotto choisit une des deux lances qu'on lui présenta de la part de son adversaire. Un moment après, chaque combattant sortit de son pavillon tout armé et la visière baissée.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Le sire de Ternant fit d'abord un grand signe de croix, puis mit sa lance en arrêt, et commença à marcher d'un pas ferme et puissant, de sorte qu'il enfonçait d'un pied à chaque pas dans le sable dont la lice était couverte. Quand le seigneur Galéotto eut aussi fait le signe de la croix avec sa banderolle bénie, toute peinte d'images de dévotion, il prit sa lance des mains du comte d'Étampes. Il la maniait comme une flèche, et se mit à courir à l'encontre de son adversaire, de telle façon qu'on n'aurait pas cru qu'il fût couvert d'une lourde armure. Les deux combattants se rencontrèrent de leurs lances. Le seigneur Galéotto brisa la sienne, et son casque fut faussé du coup que lui poussa le sire de Ternant.

Les rois d'armes arrivèrent, et avec une corde qu'avait mesurée le maréchal de la lice, marquèrent les sept pas dont chaque combattant devait reculer pour recommencer à pousser une nouvelle lance. Ils y revinrent ainsi jusqu'à sept fois, toujours avec une force et une fermeté merveilleuse, brisant leurs lances et faussant profondément leurs armures.

Puis vint le combat à coups d'estoc. Le sire de Ternant avait changé d'armure, et avait pris une cotte d'armes de satin blanc, brodée en écailles d'argent, comme on représentait les neuf preux dans les tapisseries d'Arras. Ce combat fut terrible; ils rompirent leurs épées; ils firent sauter

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

des pièces de leurs armures; leurs gantelets de fer furent brisés : à chaque fois on rajustait les pièces qui auraient laissé les champions désarmés.

Ensuite on apporta les haches. Elles étaient faites dans la forme d'un triple coin à fendre le bois, et, selon, les conditions du combat, elles n'avaient pas de pointes. Le seigneur Galéotto vint d'abord sur son adversaire avec une force et une vivacité extraordinaires; mais le sire de Ternant se déroba au coup en passant de côté; la hache tomba à vide; l'Italien déjà chancelant de ce faux mouvement, reçut au même moment une atteinte vigoureuse sur le col; on crut qu'il allait choir, mais il reprit pied; le combat s'anima, et le seigneur Galéotto se mit à serrer de si près et à coups si redoublés le sire de Ternant, qu'on pensa un moment que celui-ci allait succomber. Cependant l'un et l'autre étaient encore debout après les quinze coups.

Quelques jours après, se fit le combat à cheval. Rien n'était si riche que le harnachement et l'armure des chevaux; mais chacune des pièces qui bardaient le cheval du seigneur Galéotto se terminait par une longue pointe d'acier. Le duc envoya aussitôt Toison-d'Or lui dire que cela était contre l'usage des nobles champs clos. Il s'excusa, et arma son cheval d'autre sorte.

Le combat était à la lance et à l'épée. Le sire de Ternant avait la lance en arrêt et son épée à la ceinture. L'Italien tenait sa lance de la main

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

droite, son épée et sa bride de la main gauche. Il évita le choc de la lance, et, connaissant la force de son cheval, il s'en vint heurter rudement celui de son adversaire. En effet, il le fit fléchir des jambes de derrière, et le sire de Ternant tomba sur la croupe. On le crut perdu; mais sans se troubler, il releva son cheval et lui. Aussitôt il porta la main pour tirer son épée. Dans le mouvement, la ceinture s'était à demi-brisée, et l'épée pendait à l'envers. Ne pouvant la saisir, il prit sa bride de la main droite; de la gauche, il opposait son gantelet à l'épée de sire Baltazin, et cherchait à la saisir par la lame. Enfin, la ceinture acheva de se rompre, et l'épée tomba sur le sable. Pour lors, d'après les conditions, il fallait qu'elle lui fût rendue. Le combat recommença plus égal; après quelques coups, le sire de Ternant parvint à serrer de près son adversaire, et chercha longtemps à faire pénétrer la pointe de son épée entre les pièces de l'armure, au poignet, au pli du bras, sous l'épaule, à la jointure du casque et de la cuirasse, à la ceinture. Parfois, on la voyait entrer de deux doigts, mais ce fut en vain; l'armure était si bien faite, qu'elle garda l'Italien de toutes blessures. Après un assez long temps, le juge fit cesser le combat. Il y avait longtemps qu'on n'en avait vu un si beau et si rude. Les deux champions s'embrassèrent par ordre du duc; il fit asseoir le seigneur Galéotto à sa table, et lui donna les plus beaux présents.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Quelque temps auparavant, et pendant les fêtes qui eurent lieu à l'occasion d'un chapitre de la Toison d'or, que le duc tint à Gand, sur la fin de l'année 1445, il arriva d'Italie un chevalier sicilien, serviteur d'Alphonse, roi d'Aragon, qui se nommait Jean de Bonifazio. Il demanda au duc la permission de faire une entreprise d'armes. L'ayant obtenue, il se montra à la cour avec son gage d'entreprise, qui était un carcan d'or attaché à la jambe gauche, et soutenu par une chaîne. C'était à qui toucherait le premier ce gage d'entreprise. Le duc accorda la préférence à un des plus vaillants, des plus courtois, des plus sages seigneurs de Flandre, que chacun aimait et estimait au premier rang, tout jeune qu'il était, car il n'avait que vingt-quatre ans : c'était le sire Jacques de Lalaing.

La lice fut dressée sur le grand marché des vendredis. Une tribune, richement ornée, fut préparée pour le duc, juge du combat, pour le duc d'Orléans et pour toute la cour qui était nombreuse et brillante. A une des portes de l'enceinte, était la tente de messire Bonifazio, d'étoffe de soie blanche et verte, avec l'écusson de ses armes, qui étaient une femme portant un dard, avec la devise : « Qui a belle dame, la » garde bien. » Il sortit de sa tente, vint se présenter devant le duc, et rentra pour prendre ses armes. Les hérauts avertissaient à haute voix les tenants de prendre leurs armures : « Lacez, » lacez », criaient-ils.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Jacques de Lalaing entra par la porte opposée, tout armé, avec une cotte aux armoiries de sa maison, et la visière levée. Il avait pour écuyers Simon de Lalaing, son oncle, chevalier de la Toison d'Or, et un vaillant Breton, nommé Hervé de Mériadec. Il s'avança vers la tribune du juge, se mit à genoux, et pria le bon duc, son maître, de vouloir bien le faire chevalier. Le duc descendit dans la lice. Jacques tira son épée, en baisa la poignée, la remit au duc; il s'en servit pour donner la colée, le coup retentit sur l'armure; puis le duc le releva, le baisa sur la bouche, et lui dit : « Au nom de Dieu, de » Notre-Dame et de monseigneur Saint-Georges, » puissiez-vous être bon chevalier. » Le nouveau chevalier se retira dans son pavillon, et bientôt les deux champions entrèrent en combat. « Fai- » tes votre devoir », crièrent les hérauts.

Chacun portait de la main droite une lourde épée, de celles qu'on nommait estocs; de la main gauche une hache d'armes : une épée plus petite était attachée à la ceinture. Au bras gauche était passé un petit bouclier d'acier, de forme carrée, nommé targe. Le duc avait lui-même visité les armes avec soin, comme il n'y manquait pas, lorsqu'elles étaient laissées au choix des combattants. Ils commencèrent par se lancer leurs estocs l'un à l'autre de toutes leurs forces. Le sire de Lalaing se garantit avec sa targe; le chevalier sicilien ne fut pas atteint. Alors ils ti-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

Bayard au pont de Garillan

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

rèrent leur targe; chacun la jeta dans les jambes de son adversaire pour l'embarrasser, et le combat à la hache commença. Le Sicilien frappait de grands coups à la hauteur de la tête du jeune chevalier, tâchant de l'atteindre au visage, car il avait une visière qui ne couvrait que le menton et la bouche. Jacques de Lalaing, avec un admirable sang-froid, profitant de tout l'avantage de sa taille, rabattait, avec le bâton de sa hache, les coups du seigneur Bonifazio, et tâchait, en les écartant, d'enfoncer le bout ferré de ce bâton dans la visière. Enfin, il réussit à le faire entrer dans une des ouvertures; mais le fer se rompit.

Voyant combien son adversaire était fort et subtil à manier la hache, le Sicilien jeta tout à coup la sienne, saisit de la main gauche celle du sire de Lalaing, puis, ayant tiré son épée, il allait lui porter un coup au visage; mais le sire de Lalaing fit un pas en arrière et dégagea sa hache. Le combat devenait pressant et dangereux. «Beau-» frère, dit le duc d'Orléans au duc Philippe, » voyez en quel état est ce noble chevalier. Si vous » ne voulez sa honte, il est temps de jeter votre » bâton.» Le duc jeta en effet sa baguette blanche dans la lice, et le combat cessa. On lui amena les chevaliers; il leur donna des louanges, et remit à une autre fois le combat à cheval. Jacques de Lalaing s'en alla dévotement et tout armé remercier Dieu dans l'église prochaine, car il était fort

pieux, ce qui n'était pas commun à son âge.

Le combat à cheval n'eut rien de remarquable que la dextérité du chevalier sicilien et la magnificence de l'armure et des ajustements du sire de Lalaing. Il avait, ainsi que cela se pratiquait quelquefois, des rondelles d'acier ajustées à son armure; l'une au poignet, l'autre au coude, l'autre près de l'épaule. Le seigneur Bonifazio frappait si juste, que sa lance venant à s'arrêter sur l'une ou l'autre des rondelles, il tenait le jeune chevalier à une distance où, de sa lance, celui-ci ne pouvait atteindre tout à fait jusqu'au corps de l'adversaire. On fut obligé d'interrompre la joute pour ôter les rondelles. Après qu'ils eurent couru vingt-sept lances, le combat fut terminé à leur grand honneur à tous deux. Ce fut un beau commencement de chevalerie pour le sire de Lalaing, et le seigneur Bonifazio augmenta la renommée que se faisaient les chevaliers d'Italie.

Après ce tournoi, Jacques de Lalaing, que les Flamands ont surnommé le bon chevalier, était allé chercher des joutes en France, en Castille, en Aragon, en Portugal, en Écosse, et avait eu partout de beaux faits d'armes. De là, il était venu en Angleterre, où il avait publié une entreprise. Comme il n'avait pas obtenu la permission du roi, on lui remontra qu'il agissait contre l'usage et la loi du pays. A cela il répondit : « J'ai fait vœu de publier mon entreprise dans

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

» la plupart des royaumes chrétiens ; si je de-
» mandais une permission qu'on pourrait me
» refuser, je m'exposerais à manquer à mon vœu,
» et à désobéir à une personne que je crains plus
» de mécontenter que tous les rois du monde
» entier. » Ainsi il continua à publier son entreprise ; mais le roi n'ayant pas fait connaître sa volonté, personne ne se présenta. Comme il venait de s'embarquer à Sandwich, un écuyer du pays de Galles, nommé Thomas Kar, se jeta dans un petit bateau, et, abordant son vaisseau, lui demanda à le combattre, sinon en Angleterre, du moins en présence du duc de Bourgogne. Sa demande fut accueillie avec empressement, et le duc de Bourgogne fit dresser à Bruges une lice pour ce combat.

Le sire de Lalaing avait pour écuyers le sire de Beaujeu, Adolphe de Clèves, seigneur de Raveinstein, le bâtard de Bourgogne et d'autres grands seigneurs qui, pour lui faire honneur, portaient ses couleurs, la robe de satin gris et le pourpoint cramoisi.

Le combat de la hache commença ; le sire de Lalaing portait la sienne par le milieu pour se servir, à son choix, ou du bout ferré ou de la masse qui était en bec de faucon. Tantôt il essayait d'entrer dans la visière avec la pointe, tantôt tenant sa hache des deux mains, il frappait à grands coups de masse sur le casque de l'adversaire. Celui-ci, sans s'émouvoir, parait

les coups, et se défendait fièrement. Enfin, repoussant du tranchant de sa hache une des attaques du sire de Lalaing, il l'atteignit au défaut du gantelet. On vit tout aussitôt le sang couler en abondance du bras du bon chevalier, et sa main gauche lâcher la hache, car il n'avait plus la force de la soutenir.

Chacun pensa que le duc allait arrêter le combat où son chevalier le plus aimé courait un tel péril. Mais il craignit de paraître partial contre l'étranger, et ne donna aucun ordre. Cependant le sire de Lalaing avait passé sa hache sous le bras gauche, *comme une femme porte sa quenouille*, et la dirigeant de la main droite, il parait avec le manche les coups qui lui étaient portés. Toute l'assemblée tremblait pour le jeune chevalier; de temps en temps, il soulevait sa main blessée, et l'on en voyait dégoutter le sang. Il semblait qu'il voulût ainsi montrer à son seigneur en quel état il se trouvait. Les assistants avaient tous les yeux fixés sur le duc. Quoi qu'il lui en pût coûter, il voulut faire son devoir de juge, et s'en fia à Dieu et à la chevalerie de son cher Jacques de Lalaing.

Ne pouvant plus soutenir ce combat inégal, Jacques poussa le bâton de sa hache entre le bras et le corps de son adversaire, et, se jetant sur lui, il souleva son bras blessé et le lui jeta sur l'épaule, tandis que de l'autre, il le saisit par le bord de son casque; puis, il tira avec

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

force. L'Anglais fut pris à l'improviste; son armure était lourde, et le bon chevalier armé à la légère. Il fut ébranlé, et entraîné en avant sans pouvoir se retenir. En un clin d'œil, il tomba de son long, la visière dans le sable. Jacques de Lalaing ne songea point à user de son avantage, ni à faire un mauvais parti à son adversaire; il ramassa la hache, et se présenta devant son juge. Les hérauts relevèrent l'Anglais; il voulut dire qu'il n'était tombé que sur le coude, et s'était retenu. Le maréchal de la lice et les témoins attestèrent qu'il avait eu tout le corps à terre; et la victoire fut reconnue au bon chevalier. Il se montra si courtois et si généreux qu'au lieu d'enjoindre à son adversaire vaincu de s'en aller, selon les conditions du combat, rendre son gantelet à la personne que désignerait le vainqueur, il lui fit grâce de cet affront, et lui donna même un beau diamant comme gage de consolation et d'amitié.

Après son tournoi de Bruges, le sire de Lalaing continua à chercher les aventures; car il s'était promis de paraître trente fois en champ clos avant d'avoir atteint sa trentième année. Pour en venir plus sûrement à ses fins, il imagina d'aller tenir son entreprise à Châlons-sur-Saône. C'était la route d'Italie, et comme on approchait de l'année 1450, où devait se faire le jubilé à Rome, beaucoup de chevaliers devaient passer par là. Le sire de Lalaing s'était associé

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

au seigneur Pierre de Vasco, ce chevalier espagnol qui avait combattu à l'arbre de Charlemagne. Ils firent dresser à Châlons, de l'autre côté de la rivière, un grand pavillon; on y voyait un tableau représentant la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Au bas de ce tableau était la représentation d'une figure de femme richement vêtue, qui semblait éplorée, et dont les larmes tombaient dans une fontaine. Près de cette fontaine était une licorne qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance.

Les deux chevaliers devaient passer une année entière à Châlons, pour y combattre contre tous venants, au nom de la dame des Pleurs. Le duc n'avait pu venir si loin de la Flandre, où ses affaires le retenaient; mais il avait envoyé Toison-d'Or, pour servir de juge en sa place, et tout se fit avec une extrême solennité. Il se présenta successivement plusieurs chevaliers ou écuyers de Bourgogne, de Nivernais, de Savoie, de Suisse. On y vit Jacques de Bonifazio, et ce fut lui qui eut le prix de la lance. Le duc d'Orléans, la duchesse, madame d'Arguel, et toute une cour brillante qui revenait d'Italie, honorèrent de leur présence plusieurs joutes. Lorsque l'entreprise fut à sa fin, le bon chevalier donna un grand banquet à tous les nobles combattants. Pour orner la table, il avait fait faire un entremets. C'était ainsi qu'on appelait les figures et repré-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

sentations qu'on faisait paraître dans les banquets. Il avait voulu que tous les combattants fussent peints avec leurs armures, et l'on voyait son propre portrait avec un couplet écrit devant ses pieds, où il témoignait sa reconnaissance à tous les nobles compagnons qui avaient bien voulu le prendre pour adversaire; leur offrait de les servir, en toute occasion, de son corps et de ses biens, comme leur frère d'armes. Il fit présent d'une belle robe de martre zibeline à Toison-d'Or. Enfin, après avoir salué courtoisement la dame des Pleurs, et baisé les pieds de la sainte Vierge, il fit porter, avec respect et en procession, le tableau, la figure et la licorne dans l'église de Châlons. De là il partit pour aller publier des entreprises en Italie.

Le duc Philippe employa le même chevalier de Lalaing, pour donner les premières leçons d'armes au comte de Charolais, son fils, qui succéda à son père, sous le nom de Charles-le-Téméraire. Le duc fit préparer à Bruxelles, en 1451, un magnifique tournoi, exprès pour que le jeune prince y combattît. Mais comme il n'était jamais descendu dans la lice, le père choisit Jacques de Lalaing pour courir la première lance avec son fils. Chacun disait que jamais si grand honneur ne pourrait être attribué à un meilleur chevalier, et que c'était à lui mieux qu'à nul autre qu'il appartenait d'éprouver le noble fils de son souverain, celui qui devait être un jour son seigneur.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

On se rendit au parc de Bruxelles, et pour cette fois la bonne duchesse, qui, d'ordinaire, n'assistait pas à ces jeux guerriers, vint au tournoi, pour y voir jouter son fils unique, qu'elle aimait tant. Les lances furent données, et les chevaliers courant l'un sur l'autre, le comte de Charolais brisa sa lance sur l'écu de son adversaire. Pour le sire de Lalaing, sa lance ne toucha point; elle passa au-dessus du casque. Le duc vit bien que le bon chevalier avait ménagé son fils. Il se fâcha, et fit dire au sire de Lalaing que, s'il voulait en agir ainsi, il ne s'en mêlât plus. D'autres lances furent apportées. Cette fois, Jacques de Lalaing courut ferme sur le comte, et les deux lances furent brisées en même temps. Alors ce fut la duchesse qui se fâcha contre le sire de Lalaing; mais le duc riait et se raillait doucement de sa crainte. Ainsi le père et la mère étaient d'opinion diverse; l'un désirait l'épreuve, et l'autre la sûreté.

Tous les gens sages de cette cour se réjouissaient, voyant l'assurance et la bonne grâce de leur jeune prince; chacun disait qu'il se montrerait digne de sa noble race. Le jour du tournoi, dans la place du marché de Bruxelles, il ne parut pas avec moins d'avantage devant la brillante noblesse, qui était venue de toutes parts, et devant une foule de spectateurs. Il fut conduit et accompagné par son cousin le comte d'Étampes, et les princes, ses parents et ses alliés. Le

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ber d'Auxi et le sire de Rosimbos, qui l'avaient nourri et gouverné depuis son enfance, se tenaient au plus près de lui. Tous ses jeunes compagnons, Philippe de Croy, Jean de la Trémoille, Charles de Ternant et d'autres, étaient venus aussi faire leurs premières entreprises d'armes. Le comte rompit dix-huit lances, donna et reçut de fortes atteintes, fit bien son devoir en tout. Sans cesse il fut encouragé par les applaudissements de l'assemblée, et par les hérauts qui criaient : « Montjoie Saint-André. » Le soir, les dames lui décernèrent le prix.

Nous terminerons la relation des tournois de la cour de Bourgogne, par celui qui eut lieu à l'occasion du mariage de Charles-le-Téméraire avec la sœur du roi d'Angleterre, en 1468.

On prépara la lice sur la grande place de Bruges, et le bâtard de Bourgogne fut le tenant de la joute ; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin, un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or, avait remis au duc une lettre de la part de la princesse de l'Ile-Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice, en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait au dessus d'un perron. Au pied de l'arbre étaient le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

et de cramoisi, et le géant avec une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en lesse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice; c'était Raveinstein, héraut de M. de Raveinstein : « Noble officier d'armes, que demandez-vous ? » dit Arbre-d'Or, le poursuivant. » — « A cette » porte est arrivé haut et puissant seigneur, » M. Adolphe de Clèves, seigneur de Raveinstein, pour accomplir l'aventure de l'Arbre-» d'Or. Je vous présente le blason de ses ar-» mes, et vous prie qu'ouverture lui soit faite et » qu'il soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. M. de Raveinstein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche; ensuite venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui, il était dans une litière cramoisie et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermines, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur la tête une barrette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier magnifiquement enharnaché; puis venait un cheval de somme chargé

de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Raveinstein. Son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la duchesse, il ôta sa barrette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait, selon le rôle qu'il avait appris, qu'il était un ancien chevalier longuement éprouvé aux armes et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours, qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joute, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joute devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or, et toute la cour se rendit à un splendide banquet, dont les entremets furent fort récréatifs : c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre, et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or, qui ouvrait la gueule par ressorts, et chanta un rondeau en l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Ce furent pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joutes pour l'entreprise de l'Arbre-d'Or, en guise d'aventures de chevalerie; banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir. Si bien que, le dernier jour, on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géants. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché. Elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule, et l'on en vit sortir des syrènes qui chantaient merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géants les fissent rentrer dans leur baleine (1).

Ces sortes d'*entremets* étaient en usage dans toutes les cours, dans les banquets solennels qui avaient lieu aux grandes fêtes. Entre les différents services, on représentait devant les convives des spectacles aussi merveilleux que les enchantements placés par les auteurs des romans de chevalerie dans les palais des fées et des magiciens. Pour donner une grande idée de la magnificence de nos rois, de l'immensité des salles, des tables où se dressaient les décorations destinées à produire des illusions et des surprises, il

(1) M. de Barante, Histoire des ducs de Bourgogne.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

suffit de rappeler qu'apparaissaient tout-à-coup, avec un art inconcevable, des villes, des campagnes, des châteaux peuplés de divers personnages, des fontaines de vin, des ruisseaux de lait et de miel, des rochers de pâtisserie. *Une figure de lion remplie de ressorts bien ajustés, entre dans la salle, s'arrête devant le roi, et, ouvrant son estomac, fait paraître les armes de France* (1).

Matthieu de Couci et Olivier de la Marche, témoins oculaires de la fête qu'un duc de Bourgogne donna pour la croisade qu'il voulait entreprendre, racontent comment, en guise d'entremets, on offrit sur la table même des spectacles analogues à l'entreprise pour laquelle se rassemblaient tous les braves chevaliers. Un géant, armé en Sarrasin, entra, conduisant un éléphant chargé d'une tour, dans laquelle une femme éplorée et captive, versant des larmes, accusait la lenteur de ceux qui avaient juré de la défendre. Sous cet emblème, les convives reconnurent la religion, opprimée par le joug musulman; rougissant de leur inertie, ils sentirent le reveil de leur antique ardeur, et ne demandèrent plus pour partir que le baiser de leurs dames et la bénédiction de leurs évêques (2).

(1) La Colombière.
(1) Marchangy, Gaule poétique.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf